

LE FAIT
DU JOUR

Six familles sont installées

à Avord depuis sept mois

LE FAIT
DU JOUR

La solidarité se crée autour des réfugiés

Société

Quittant des zones de guerre, des étrangers arrivent dans le Cher pour y vivre ou en transit. L'État, par l'intermédiaire de la DDCSPP, gère leur venue. Dans la petite ville d'Avord, six familles de réfugiés sont installées depuis le mois de mars. Pour s'intégrer, elles suivent des cours de français mais aussi de citoyenneté. Un petit groupe de bénévoles les a pris sous son aile.

Chloé Cherard
chloe.cherard@centrefrance.com

En plus de ses 2.600 habitants, Avord accueille, depuis le mois de mars, six familles de réfugiés (lire ci-dessous). Des hommes, femmes et enfants qui ont quitté la Syrie, la Libye ou le Soudan, leurs pays en guerre, pour vivre quelque temps dans des camps avant d'arriver en France. Parmi eux, il y a les Sakal, Abdouladi, le père ; Ghofran, la mère ; Baraa et Israa, les filles, et Mahmoud, le petit dernier. Logés dans un appartement situé à côté du collège, les enfants vont à l'école et les parents suivent des cours de français, et bientôt de citoyenneté, à Bourges.

Un an avant de rentrer dans le droit commun

Pendant un an, c'est l'association Viltals qui les aide à s'insérer en organisant leur venue, leur installation, leurs démarches administratives et même leur recherche d'emploi. « Ensuite, ils tombent dans le droit commun », explique Abderrahman Aaballaoui, coordinateur au sein de l'association. Notre rôle est de les accompagner vers l'autonomie, pas l'assistanat. »

Si ces familles sont arrivées à Avord, c'est avant tout grâce à une volonté de l'équipe municipale. « Nous nous sommes décidés en début d'année, se souvient Alain Blanchard, adjoint au maire. Nous avions vraiment envie d'accueillir des familles entières. Cela permet d'avoir des enfants en plus dans les écoles, des parents prêts à travailler. On va voir comment se passe leur intégration mais il est sûr qu'ils sont très reconnaissants. »

« On ne se comprend pas toujours mais parfois, un regard suffit »

D'autant qu'en plus de Viltals et de la municipalité, un réseau de bénévoles s'est mobilisé pour leur venir en aide. « C'est mon fils qui m'a dit que de nouveaux élèves étaient arrivés, se souvient Touria Tourillon. On a fait passer le message, par l'intermédiaire des maîtresses, pour que les gens leur donnent des affaires : vaisselle, chaussures, vêtements... » La mairie a mis une salle à disposition pour que des bénévoles leur apprennent quelques notions de français avant le début de leurs cours. « Les premiers mots qu'ils ont

retenus étaient "bonjour" et "merci", raconte Aurélie Feve, une autre bénévole. On leur a appris le vocabulaire minimum pour se débrouiller dans la rue et dans les magasins. »

Tous ont été épatés par la détermination dont ces réfugiés ont fait preuve pour apprendre le français, parfois aidés par leurs enfants pour qui l'apprentissage est un peu plus facile, notamment grâce à leur scolarisation. « On ne se comprend pas toujours mais, parfois, un regard suffit », ajoute Angélique Saintyves. Aujourd'hui, de vrais liens se sont tissés entre les familles et les bénévoles. « Ils cherchent vraiment à s'intégrer, ajoute Anne-Marie Mandia. Ils sont venus aux festivités du 14-Juillet, à la fête de la Musique... »

Abdouladi a pris sa carte pour aller pêcher à l'étang et compte bien trouver un travail, lorsqu'il arrivera mieux à communiquer, pour s'installer durablement à Avord, où il apprécie particulièrement la nature. Si ces réfugiés ont obtenu beaucoup d'aide de la part de la population, les bénévoles estiment, eux, avoir reçu « une bouffée d'amour » avec leur venue.

« On n'a peut-être pas tous les services et les structures des grandes villes, conclut Alain Blanchard. Mais ici, ils sont plus choyés par les habitants car tout le monde se connaît. » ■



INTÉGRATION. De véritables liens se sont créés entre cette famille de réfugiés syriens et les bénévoles d'Avord. PHOTO: KÉVIN DEBAILLE

Des cours de français à la bibliothèque sonore

INITIATIVE. Parmi les structures et associations qui prennent en charge les réfugiés et demandeurs d'asile, il y a, depuis quelques semaines, le Lions club doyen qui propose des cours de français langue étrangère (FLE) à la bibliothèque sonore de Bourges. C'est Serge Tronel, professeur à la retraite, qui dispense ces cours, gratuits, les jeudis matins, de 9 à 11 heures.

« Je leur demande de me situer leur pays sur une carte du monde, puis on étudie les lettres, les chiffres... Je m'ennuyais un peu à la retraite et ces migrants qui ne peuvent pas se débrouiller, ça me peine. Au moins avec 150/200 mots, ils peuvent se faire comprendre au supermarché. Et puis moi, ça me fait voyager ! » Renseignements au 06.45.82.29.55.



Berry

« L'autonomie passe par l'apprentissage de la langue »

Demandeurs d'asile, réfugiés, sans-papiers... Les étrangers qui arrivent en France pour fuir leur pays n'ont pas tous le même statut ni les mêmes droits. Explications avec Benoît Leuret, directeur de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) du Cher, service de l'État qui gère leur venue.

■ **Quels sont les différents statuts des étrangers qui arrivent en France ?** Il y a, d'abord, les réfugiés dont le sort a été statué. Ils viennent d'un pays en guerre et ont l'autorisation de demeurer sur le territoire avec les mêmes

droits que les Français : RSA, allocations familiales... Ils obtiennent une carte de résident pour dix ans et sont libres de vivre où ils le souhaitent en France.

Il y a, ensuite, les personnes qui ont un statut temporaire : ils sont demandeurs d'asile ou ont un titre de séjour. C'est l'Ofpra, office français de protection des réfugiés et apatrides, qui étudie leur statut. En attendant, les majeurs touchent une allocation pour demandeur d'asile (ADA). Les six premiers mois, ils n'ont pas le droit de travailler mais peuvent, ensuite, en faire la demande. Les mineurs, eux, sont scolarisés. Ils



DDCSPP. Benoît Leuret, directeur. PHOTO: L.J.

bénéficient tous d'un dispositif d'accès aux soins d'urgence et d'un accompagnement social et administratif. Enfin, il y a les sans-papiers qui sont entrés illégalement en France, dont le droit d'asile n'a pas été accordé ou dont la carte de séjour n'a pas été renouvelée. Ceux-ci n'ont pas vocation à rester.

Mettre en avant les valeurs de la République

■ **Quels sont les rôles de la DDCSPP dans l'accueil de ces personnes ?** Nous gérons les questions d'hébergement, d'hébergement d'urgence et de passage de l'hébergement vers le logement.

Nous gérons, aussi, l'accompagnement et les dispositifs pour apprendre l'autonomie. Enfin, nous coordonnons des actions qui visent à l'intégration de ces personnes. Pour cela, nous finançons le travail d'opérateurs et associations qui leur viennent en aide en veillant à ce que les valeurs de la République fassent partie du parcours d'intégration.

■ **Quel est votre objectif ?** Notre priorité est justement qu'ils soient autonomes et cela passe par l'apprentissage de la langue et l'accès à un logement et à un emploi. C'est pour cela que nous œuvrons dans ce sens. ■

Berry